

**COPIE****1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE :**

Nom du produit : EASYPOX BASE

Application(s) et / ou usage(s) normaux : RESINE POUR SYSTEME DE REVETEMENT EPOXYDIQUE

Fournisseur : GROUPE TLM  
Route de Montluçon  
F-03410 PREMILHAT - FRANCE  
Tél : 04.70.51.52.97  
Fax : 04.70.51.57.21  
E-mail: [contact@groupe-tlm.com](mailto:contact@groupe-tlm.com)  
Personne à contacter : LE LABORATOIRE  
INRS – Rue Olivier Noyer  
01.45.42.59.59

Téléphone en cas d'urgence  
(à utiliser par le médecin traitant) :

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Dangers principaux : Irritant pour les yeux et la peau.  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Risque(s) spécifique(s) : Aucun.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :**

Composant(s) contribuant aux dangers :

Noms	Gamme de concent.	Symbole	N° Cas	Phrases R
BIPHENOL-A-EPICHLORHYDRINE, RESINES EPOXYDIQUES (poids moléculaire moyen < 700)	46 – 55 %	Xi – N	25068-38-6	R36/38 – R43 – R51/53
RESINE EPOXYDIQUE A BASE DE BIPHENOL F	9 – 15 %	Xi – N	9003-36-5	R36/38 – R43 – R 51/53
ETHERS GLYCIDYLIQUES D'ALCOOLS EN C12-C14	5 – 11 %	Xi – N	68609-97-2	R36/38 – R43 – R 51/53

**4. PREMIERS SECOURS :**

Conseils généraux : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.  
Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.  
Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

Inhalation : - Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.  
- Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire.

Contact avec la peau : - Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
- Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : - Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

Ingestion : - NE PAS faire vomir.  
- Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :**

Moyen(s) d'extinction approprié(s) :	Poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), eau pulvérisée, sable, terre.
Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité :	Ne pas utiliser de jet d'eau.
Méthode(s) spéciale(s) :	Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau.
Risques spéciaux :	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas de feu le produit se décompose en composants toxiques : oxydes de carbone (CO et CO <sub>2</sub> ), oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ) et fumées. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
Equipements spéciaux pour la protection des intervenants :	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :**

Précaution(s) individuelle(s) :	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Eviter tout contact avec le peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement :	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Si cela se produit avertir immédiatement les autorités locales. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
Méthode(s) de nettoyage :	Écoper ou pomper le produit renversé le plus rapidement possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante ou à main. Mettre le liquide recueilli dans un récipient adéquat (voir rubrique 7). Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Nettoyer à l'aide de détergents. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Éliminer comme un déchet dangereux. (voir rubrique 13).

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE :**

Manipulation	
- Précaution(s) :	Eviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8)
- Mesure(s) d'ordre technique :	Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en œuvre. Ne jamais mélanger avec d'autres produits. Température maximum de manipulation : 40° C. Prévoir une ventilation/aspiration adéquate aux endroits de formation des vapeurs. Ventilation le long du sol.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Version : V1

Date de création : 22/11/2012

1907/2006/CE - ISO 11014-1

Date de révision :

**Nom du produit : BASE EASYPOX**

- Conseil(s) d'utilisation(s) : Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite.
- Stockage
- Précaution(s) : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Mesure(s) d'ordre technique : Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.
- Condition(s) de stockage : Conserver le récipient bien fermé et à une température ne dépassant pas 40° C. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur. Conserver dans un endroit très bien ventilé.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner : Conserver à l'écart des : acides forts, bases fortes et substances comburantes.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur : Acier inoxydable, acier doux.
- Matériaux d'emballage non adaptés :  
- Eviter certains plastiques solubles dans le produit.  
- caoutchoucs

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE :**

Mesure(s) d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. Protéger contre les éclaboussures en versant.

Paramètre(s) de contrôle :

Limite(s) d'exposition :

	VLE (1)		VME (2)		Valeur selon liste
	ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>	

(1) Valeur Limite d'Exposition à court terme (15 mn)

(2) Valeur Limite Moyenne d'Exposition à long terme (8H/J)

Incidence biologique : Données non disponibles.

Protection individuelle :

- Protection des voies respiratoires : Pas nécessaire si la ventilation est suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (appareil respiratoire avec filtre AX-P2)(vapeurs organiques, particules).
- Protection des mains : Gants en caoutchouc butyle ou en néoprène.
- Protection de la peau et du corps : Tablier et bottes résistants aux solvants.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité ou écran facial.
- Mesure(s) d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Tenir l'atelier le plus propre et le mieux en ordre possible. Ne pas porter une loque imbibée du produit dans ou sur ses vêtements.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES :**

Informations générales

- Etat physique / Forme : Liquide visqueux.
- Couleur : Incolore.
- Odeur : Légère

Informations importantes relatives  
à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH :	Non applicable.
- Point / intervalle d'ébullition :	> 200° C à 1,013 hPa.
- Point / intervalle de fusion :	Non disponible.
- Point d'éclair :	130° C environ.
- Température de décomposition :	Non disponible.
- Limites d'explosivité :	Non déterminé.
- Densité relative (eau = 1) :	1,13 g/ cm <sup>3</sup> à 20° C.
- Viscosité :	1600 ± 200 mPa.s (25° C)
- Hydrosolubilité :	Pratiquement insoluble.
- Liposolubilité :	Non déterminé.
- Solubilité aux solvants :	Soluble dans la plupart des solvants organiques.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ :

Stabilité :	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
Condition(s) à éviter :	Ne pas exposer à des températures supérieures à 40° C.
Matière(s) à éviter :	Eviter certains plastiques solubles dans le produit. Réagit violemment au contact de : acides forts, bases fortes et substances comburantes.
Produits de décomposition dangereux :	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone et oxydes d'azote (NOx).

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Information(s) générale(s) :	Un examen médical périodique est recommandé. Sa fréquence est fonction du temps et de l'importance de l'exposition.
Toxicité aiguë	
- Inhalation :	Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux. Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration. - CL50/inhalation/4h/rat = Non connu.
- Contact avec la peau :	Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites. - DLA/cutanée/lapin = non connu. - DL50/oral/ rat = > 2,000 mg / kg.
- Contact avec les yeux :	Irritation (lapin).
- Ingestion :	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées (douleur abdominale). - DL50/orale/rat = > 5,000 mg / kg.
Sensibilisation :	Peut entraîner une sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau (cochon d'Inde).

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES :**

Information(s) générale(s) : Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Persistance et dégradabilité : Le produit n'est que partiellement biodégradable dans le sol et dans l'eau.

Potentiel de bio-accumulation : Non disponible.

Toxicité aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Effets nocifs divers

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION :**

Déchets / produits non utilisés : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés, et éliminer conformément aux règlements locaux.  
Peut être recyclé.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Peut être incinéré, selon les règlements locaux.

Emballages contaminés : L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour ce produit.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les découper au chalumeau.  
Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.

Information(s) supplémentaire(s) :

Catalogue européen des déchets (Décret n° 2002-540 DU 18 AVRIL 2002)	
080000	DECHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS , DE REVETEMENT (PEINTURES, VERNIS ET EMAUX VITRIFIES), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION.
080111	Déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :**

Information(s) générale(s) : Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)

Voies maritimes (IMDG)

	RID / ADR	IMDG
N° ONU	3082	3082
Désignation officielle du transport	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, N.S.A. (biphenol A resine epoxy).	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, N.S.A.(biphenol A resine epoxy).
Classe	9	9
Code de classification	M6	
Groupe d'emballage	III	III
Etiquette	9	9
Polluant marin (IMDG) (P, PP, -)		-
Quantités limitées (ADR)		

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :**

Etiquetage : Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquette des substances dangereuses 67/548/CE.  
En utilisant la méthode de calcul 88/379/CE.

N° CE : Non applicable.

Symbole(s) :



Xi – Irritant



N – Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R :

R36/38

Irritant pour les yeux et la peau.

R43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S :

S26

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau.

S37/39

Porter des gants appropriés et une protection pour les yeux et le visage.

S61

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité.

Information(s) complémentaire(s) :

Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant. Contient :

ETHERS GLYCIDYLIQUE D'ALCOOLS en C12-C14. N° C.E. 271-846-8

Produit de réaction :

BISPHENOL-A-EPICHLORHYDRINE, RESINES EPOXYDIQUES (poids moléculaire moyen < 700)

**16. AUTRES INFORMATIONS :**

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 2 :

R36/38

Irritant pour les yeux et la peau.

R43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Législation(s) suivie(s) :

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations: 91/155, 67/548, et 88/379

Avis ou remarques importantes :

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.

Restrictions :

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

Composés Organiques Volatils (COV) :

Valeur limite U.E. COV produit Cat. A (j) : 550 g / l en 2007 –  
500 g / l en 2010. Ce produit contient au maximum 147 g / l COV.